

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

<u>Nombre de membres :</u> En exercice : 15 Présents : 12 Votants : 14 POUR : 14 CONTRE : / ABSTENTION : /	L'an deux mille vingt Le six octobre à vingt heures trente minutes Le Conseil Municipal de la Commune de CERNEX dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle polyvalente de Cernex, sous la présidence de Monsieur le Maire, Vincent TISSOT. <u>Date de convocation</u> : 1 ^{er} octobre 2020 <u>Secrétaire de séance</u> : Gaël MENETRIER
<u>Présents</u> : Vincent TISSOT, Nadine CUSIN, André SEIFERT, Odette LAUDE, Thierry DEFFAYET, Virginie JACOTTET, Jérôme WAHL, Agnès RICHARD, Martin PHILIPPS, Pascal GROSFORT, Cécile CASSOU-LENS, Gaël MENETRIER <u>Absent(e)(s) avec procuration</u> : Delphine BACHELLERIE, Estelle SIMONIN <u>Absent(e)(s) sans procuration</u> : Arnaud POLLET	

Délibération n°D20-34

OBJET : Amortissement des frais relatifs aux documents d'urbanisme

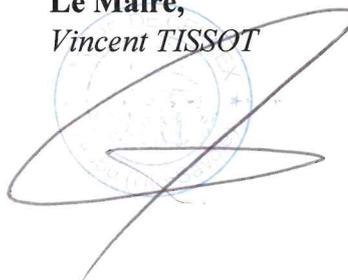
Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal qu'il est nécessaire amortir les frais liés à la réalisation des documents d'urbanisme, PLU et à la numérisation du cadastre (*compte 202*), sur une durée de 10 ans.

LE CONSEIL MUNICIPAL,
Entendu l'exposé de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré,

- **APPROUVE** la durée d'amortissement des dépenses des documents d'urbanisme à 10 ans.

Ainsi fait et délibéré, pour copie conforme,

Le Maire,
Vincent TISSOT



Certifiée exécutoire le 07/10/2020
Transmise en Sous-Préfecture le 07/10/2020
Affichée le 07/10/2020